



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 mai 2015
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant du Tchad

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 29 mai 2015 indiquant que M. Abderahim Bireme Hamid, Ministre de l'administration du territoire et de la sécurité publique, représentera le Tchad à la 7453^e séance du Conseil de sécurité, qui se tiendra le 29 mai 2015.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (30 juillet 2015).

